

FICHE DE FABRICATION

I – ANNEXE DE LA DÉCLARATION O41			
N°		DU	

II – IDENTIFICATION DE L'ENTREPÔT	
TITULAIRE	
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	

III – IDENTIFICATION DE LA FABRICATION	
NUMÉRO	
DATE	
BAC	
PRODUIT A FABRIQUER (désignation et position)	

IV – COMPOSANTS MIS EN ŒUVRE			
NATURE	VOLUME A 15° C ^(a)	DENSITÉ A 15° C ^(b)	POIDS ^(c)
1 – Prélèvements sur les stocks en entrepôt ^(d)			
2 – Autres ^(e)			
POIDS TOTAL DES COMPOSANTS (position)			

V – PRODUIT FABRIQUE	
Désignation et position	
Densité à 15° C, soit MV ^(b)	
Volume à 15° C calculé, MV15 (V1) ^(a)	
Volume à 15° C mesuré sur bac (V2) ^(a)	
Volume à 15° C à prendre en compte dans les entrées de la comptabilité sur PSE	
Si V1 supérieur à V2 alors V1 ^{(a) (f)}	
Si V2 supérieur à V1 alors V2 ^{(a) (f)}	

(a) les volumes à 15° C sont exprimés en litres

(b) la densité à 15° C est la densité dans l'air en kilo/litres avec 4 décimales

(c) les poids sont exprimés en kilos net

(d) le volume à 15° C de chacun de ces produits est imputé en sortie sur les comptes correspondants de la déclaration PSE

(e) chacun de ces produits introduits dans l'entrepôt à seule fin de la fabrication est directement comptabilisé pour son poids net

(f) dans tous les cas, le produit fabriqué fait l'objet sur la PSE d'une entrée dans le compte correspondant à nature et pour le volume à 15° C le plus élevé (V1 ou V2 selon le cas)